

8^{ème} Conférence africaine sur la population

=====

Entebbe, Ouganda du 18 au 22 Novembre 2018

=====

Séance 1, Session 105

=====

Thème : La baisse de la prévalence des violences faites aux femmes selon leurs caractéristiques sociodémographiques dans les communes de Kantchari et Pama à l'Est du Burkina Faso, et dans les communes de Dissihn et Nako au Sud-Ouest est-elle liée à un effet de décomposition ou simplement à un effet de comportement ?

Auteur : BONKOUNGOU Zakaliyat (bzakaliyat@gmail.com) et Sathiyasusuman Appunni (sappunni@uwc.ac.za)

Abstract

Background : Beaucoup d'études ont essayé d'aborder la question en mettant l'accent sur les perceptions des populations sur les paramètres liés à la violence, le cas avec les enquêtes démographiques et de santé, qui se veulent plus représentatives et d'envergure nationale, avec les données collectées en 2003 et 2015 au Burkina Faso. La dimension directe des violences subies ont rarement été abordées. C'est d'ailleurs cette approche qu'essaie de corriger cette étude menée en 2015 et 2018 dans les communes de Pama et Kantchari (région de l'Est) et celles de Nako et Dissihn (région du Sud-Ouest) du Burkina Faso où ce phénomène reste assez présent en dépit du temps et des multiples interventions des acteurs de la promotion des droits de la femme.

Methods : Sur la période 2015-2018, il a été constaté une baisse de la prévalence des violences faites aux femmes passant d'un taux général de 41,0% sur les deux régions (Est et Sud-Ouest) à 21,7%. Afin de mieux cerner les causes de cette baisse, il a été utilisé la méthode de décomposition afin d'estimer la contribution relative de deux ou plusieurs composantes dans un changement social donné. Avec cette méthode, il s'agit de trouver les « sources » plutôt que les « causes » profondes du changement pour répondre aux questions suivantes : **d'où vient le changement ? Qu'est-ce qui a causé ce changement ?**».

Results : L'analyse de la décomposition avancée à la suite de la décomposition simple montre que pour des variables telles que la commune de résidence et le niveau d'instruction le changement observé n'est en grande partie qu'une conséquence de la diminution de la prévalence des femmes victimes de violences domestiques de base liée à la performance des interventions observées dans les régions concernées avec les interventions des acteurs sur le terrain.

Conclusion : L'analyse des résultats obtenus à partir de la méthode de décomposition montre une prédominance de l'effet de comportement ou de performance des groupes socio-économiques sur la tendance des violences faites aux femmes. La baisse étant liée à l'effet de comportement, la première conclusion déductible est imputable à l'intervention des projets et programmes.

Keywords: Violences faites aux femmes, violences physiques, violences morales, méthode de décomposition simple, méthode de décomposition avancée.

1. Problématique

Les violences faites aux femmes sont présentées aujourd'hui comme faisant partie des violations des droits humains au regard des contraintes qu'elles engendrent sur les personnes. En effet, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux. Ses conséquences sur la santé physique, sexuelle et mentale des femmes et des filles sont multiples ; elles peuvent être immédiates ou de long terme. La mise en œuvre effective de mesures appropriées pour arriver à bout des violences faites aux femmes exige une bonne compréhension des facteurs qui influencent leurs occurrences chez les femmes à risque et leurs modes opératoires et cela dans le temps.

Le degré de vulnérabilité, le statut social inférieur et la sous intégration sociale de la femme sont entre autres des facteurs pouvant contribuer à exposer la femme face à la violence domestique et conjugale

Au Burkina Faso, la perception des violences faites aux femmes reste encore élevée. En effet, selon l'enquête démographique et de santé de 2003, 71% des femmes interrogées pensent que la violence conjugale physique est normale. En 2010, cette proportion était de 44,0%. En dépit de cette tendance à la baisse, les opinions favorables aux violences conjugales physiques restent tout de même élevées, même si ces études (EDS) ne situent pas à tout moment la prévalence des violences faites aux femmes. Dans les régions du pays (Burkina Faso) en plus des structures déconcentrées de l'Etat qui font de la protection de la femme leur préoccupation, des projets et programmes se sont investis dans la lutte contre ce phénomène. On peut citer dans les régions du Sud-Ouest et à l'Est, zones concernées par cette étude, le Programme santé sexuelle, droits humains (PROSAD) de la Coopération technique allemande qui depuis 1998 jusqu'en 2015 a consacré un volet spécial à la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des droits de la femme. Ce programme avec ses interventions de proximité a certainement contribué à réduire la prévalence des violences faites aux femmes dans ces deux régions. En effet de 2015 à 2018, au niveau de violence faite aux femmes a varié de façon différentielle entre ces deux régions. De façon générale, on observe que la prévalence est passée de 41,0% en 2015 à 21,7% en 2018. Selon la région, la plus grande progression est au niveau du Sud-Ouest où on est passé de 50,1% de prévalence de violences faites aux femmes en 2015 à 38,0% en 2018 soit une diminution de 24,1% (GIZ/PRO-Enfant, 2018).

Cette progression quoique infime mérite une analyse approfondie afin de déterminer l'apport des facteurs suivants dans la réduction de la prévalence des violences faites aux femmes. Ces variables sont : le niveau d'instruction ; le groupe d'âge des femmes ; le statut matrimonial ; l'occupation principale ; la commune de résidence ; la religion.

Dans l'analyse qui suit, il s'agira de mesurer la contribution de ces différentes variables à la diminution de la prévalence des violences faites aux femmes entre 2015 et 2018 dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso à travers respectivement les communes de Kantchari, Pama, Dissihn et Nako. En effet, une bonne connaissance de ces facteurs permettrait un meilleur ciblage des actions afin de mieux orienter les choix optimaux.

2. Méthodologie

2.1 Source de données

Les données qui permettront de mener à bien cette analyse sont celles des Enquêtes de fin de phase 2015 du PROSAD et de l'enquête annuelle de suivi des indicateurs du PRO-Enfant en 2018. Ces deux opérations présentent les mêmes similitudes sur le plan méthodologique. Ces enquêtes fournissent des informations précises sur les violences faites aux femmes avec les caractéristiques individuelles mentionnées plus haut avec un accent sur l'occurrence de la violence au moment de l'enquête. Les données collectées se trouvent réparties dans un fichier individu femmes et hommes. La variable dépendante, qui est la variable à expliquer, est appréhendée à travers « **Victime de violence au cours des 12 derniers mois** ».

Tableau 2.1 : Répartition de l'échantillon selon la commune de résidence

Commune	2015		2018	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Pama	392	31,3%	408	29,8%
Kantchari	303	24,2%	321	23,5%
Nako	293	23,4%	349	25,5%
Dissihn	263	21,0%	289	21,1%
Total	1251	100,0%	1367	100,0%

2.2 Les variables de l'étude

2.2.1 La variable dépendante

La variable dépendante est **le fait d'avoir été victime de violence au cours des 12 derniers mois**.

2.2.2 Les variables de classification et question de la variation dans le temps

Les variables de classification sont : le niveau d'instruction, le groupe d'âge des femmes, le statut matrimonial, l'occupation principale, le commue de résidence, la religion, la connaissance des coups et blessures comme acte de violence, connaissance des violences morales comme acte de violence, la connaissance d'un lieu de dénonciation des violences, la connaissance des facteurs de violence.

2.3 Méthodes d'analyse

En termes de méthodes, l'analyse fait recours non seulement aux méthodes descriptives, mais aussi à la méthode de décomposition simple et de décomposition avancée.

2.4 Brève description de la principale méthode d'analyse

La méthode de décomposition est une méthode qui vise à estimer la contribution relative de deux ou plusieurs composantes dans un changement social donné. Pour ce faire, le phénomène étudié devrait être **quantifiable** ou susceptible d'être mesuré par un taux, une moyenne, un pourcentage ou un ratio, **agrégé** et **graduel**. Sont exclus les phénomènes qualitatifs. La seule restriction de la méthode de décomposition se situe à la nature du changement.

Le type d'explication utilisé dans la décomposition consiste à trouver les « sources » plutôt que les « causes » profondes du changement. La question est de savoir :

- **d'où vient le changement ?**
- **qu'est-ce qui a causé ce changement ?**

C'est à ce niveau que la méthode permet de rendre compte d'un changement que de le prédire et l'expliquer. Elle tend, ainsi, à répondre à la question du « comment ».

2.5 Statistiques issues de ces analyses et leur interprétation

2.5.1 Le changement global représente le changement total de la proportion des femmes victimes d'une violence quelconque entre deux périodes. Ces deux périodes dans le cadre de cette étude sont 2015 et 2018 et concernent les régions de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso.

2.5.2 L'effet de composition est une statistique qui résulte d'un changement dans la représentation statistique des diverses couches sociales de la population. Par effet mécanique de pondération, ou par ricochet, l'accroissement dans ces catégories induit une augmentation de la **proportion des femmes ayant été victimes de violences au cours des 12 derniers mois**.

2.5.3 L'effet de comportement est une statistique moins mécanique par rapport à l'effet de composition. Il indique un changement réel du niveau **de la violence subie** par les filles et femmes de 10 ans et plus au sein des différents groupes qu'ils soient vulnérables ou non. Ce n'est pas la structure qui change, mais le niveau d'**avoir été victime de violence au cours des 12 derniers mois** au sein des divers sous-groupes de population. Par exemple, **le fait de n'avoir pas été victime de violence au cours des 12 derniers mois** chez les filles et femmes de 10 ans et plus peut connaître une évolution due à l'adhésion des femmes moins instruites ou non, de celles de l'Est ou celle du Sud-Ouest ; aux différentes interventions politiques

et stratégique publiques, privées et communautaires. Ainsi, l'analyse tiendra compte des effets induits par les instruments développés dans ce sens.

Les statistiques utilisées pour comprendre le changement sont :

- **La statistique Alpha : le fait d'avoir été victime de violence au cours des 12 derniers mois** chez les femmes de 10 ans et plus. *le fait d'avoir été victime de violence au cours des 12 derniers mois chez les filles et femmes de 10 ans et plus pour les femmes de la catégorie de niveau le plus bas de la variable de classification.*

Alpha représente le fait d'avoir été victime de violence chez les filles et femmes de 10 ans et plus dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest, qui sont sans occupation ou qui n'ont aucun niveau d'instruction.

- **La statistique Beta : augmentation de la proportion de filles et femmes qui ne sont pas victime de violence associée à une amélioration marginale d'une unité de la variable de classification ;** représente l'augmentation du niveau de la proportion de femmes qui ne sont pas victimes de violences à une amélioration d'une unité de la variable de classification. Dans le cas d'espèce, il s'agit du niveau d'instruction de la femme, son groupe d'âge, son statut matrimonial, son occupation principale, la commune de résidence, la religion, la connaissance des coups et blessures comme acte de violence, la connaissance des violences morales comme acte de violence, la connaissance d'un lieu de dénonciation des violences, la connaissance des facteurs de violence.
- **La statistique R² : variation dans la proportion des filles et femmes victimes de violences expliquée par la variable de classification.**

La formulation mathématique s'obtient en exprimant la performance d'ensemble des deux régions comme une moyenne pondérée des performances des groupes.

$$[1] \quad Y_t = \sum w_{jt} * y_{jt}$$

où Y est la moyenne des deux régions combinées : **victimes de violence au cours des 12 derniers mois** chez les filles et femmes de 10 ans et plus, y la valeur de variable substantive pour le groupe j en année t (**les filles et femmes de 10 ans et plus ayant été victimes et étant d'un niveau d'instruction primaire**) et W_{jt} est la proportion appartenant au groupe j au moment t.

Partant de cette formule, le changement social peut être décomposé comme suit :

$$[2] \quad \Delta Y = \sum \bar{y}_j * \Delta w_j + \sum \bar{w}_j * \Delta y_j$$

Changement total = Effet de décomposition (A) + Effet de comportement (B)

Où les variables barres sont les moyennes entre deux points temporels.

$$(Exemple : \bar{y}_j = ([y_{j(t+1)} + y_{j(t)}] / 2).$$

La décomposition [2] exprime donc la variation totale due au changement de « composition » et celui due à la « performance/comportement » au sein des différentes classes socioculturelles. Aussi, il est possible d'étendre cette formulation, en notant que la performance d'un groupe donné (j) peut s'exprimer comme une fonction d'une autre ou de plusieurs autres variables. Si nous prenons le cas d'une relation linéaire, par exemple.

$$y_j = \alpha + \beta x_j + \mu_j$$

[3] où α représente la performance de base lorsque $X=0$ [dans notre cas, la proportion des femmes n'ayant pas été victime de violence au cours des 12 derniers mois], β est la proportion des femmes qui ont été victimes de violences au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête associé à un accroissement unitaire de la variable X (ici le statut socioéconomique de la femme), et μ_j l'erreur (qui peut aussi s'interpréter comme la surperformance/sous performance relative du groupe, ou comme l'effet résiduel des facteurs autres que x , qui ne sont pas considérés dans l'analyse).

Dans ce cas, le changement dans la valeur de y_j entre deux périodes s'obtient ainsi :

$$[4] \quad \Delta y_j = \Delta \alpha + \bar{\beta} \Delta x_j + \bar{x}_j \Delta \beta + \Delta \mu_j$$

Si les définitions des catégories de x ne changent pas entre les périodes 1 et 2, le deuxième terme de cette équation est 0, et \bar{x} est égal à x . L'équation se réduit donc à :

[5] En insérant [5] dans [2], nous obtenons :

$$[6] \quad \Delta Y = \underbrace{[\sum \bar{y}_j * \Delta w_j]}_A + \underbrace{[\sum \bar{w}_j * \Delta \alpha]}_{B1} + \underbrace{[\sum w_j * x \Delta \beta]}_{B2} + \underbrace{[\sum w_j * \Delta \mu_j]}_{B3}$$

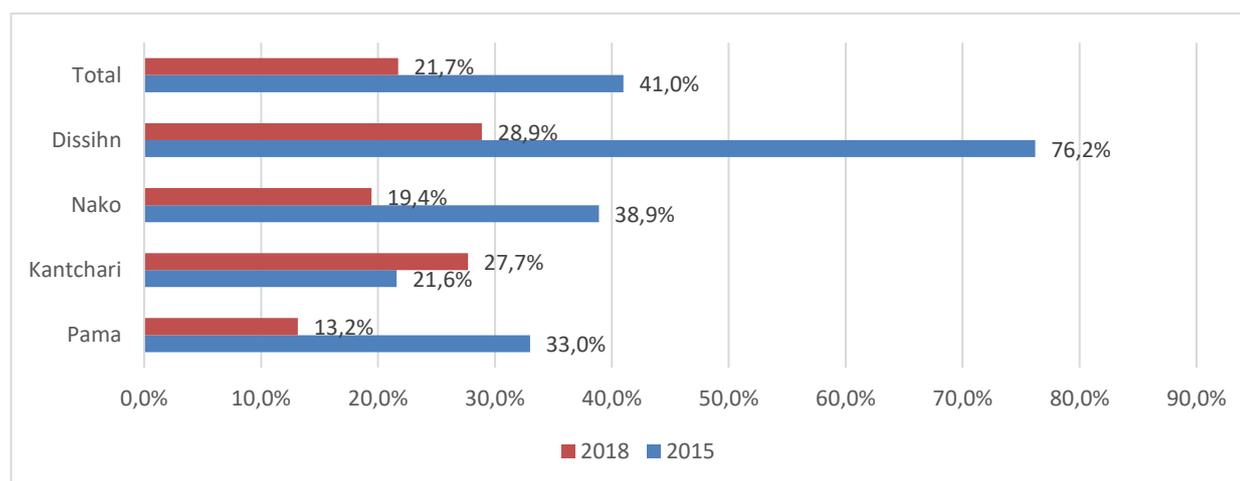
Effet de composition + Effet de comportement

Cette nouvelle décomposition dite avancée, plus fine, inclut une désagrégation de l'effet de comportement/performance, et comprend désormais trois sous-composantes, notamment l'amélioration des conditions associées au fait que la femme ne soit pas victime de violence (B1), l'effet de la différenciation du niveau d'instruction (B2), et l'effet résiduel des autres variables non considérées (B3).

3. Résultats : Sources de la baisse des violences faites aux femmes dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso

Avec les multiples interventions des acteurs, à travers la sensibilisation, le plaidoyer, la mobilisation sociale et le renforcement des capacités des différents acteurs opérationnels, on observe de plus en plus une diminution de la prévalence des violences faites aux femmes. Les facteurs contribuant à cette diminution sont de divers ordres et s'expliquent selon les caractéristiques des enquêtés. Autrement dit, est ce que les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés tels que la commune de résidence, l'état matrimonial, les groupes d'âges, le niveau d'instruction, la principale occupation et la religion d'appartenance contribuent-elles à la réduction de la prévalence des femmes victimes de violence ? Comment se présente cette diminution ?

Graphique 1.1 : Evolution de la proportion des femmes victimes de violences entre 2015 et 2018 dans quelques communes de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso



3.1 Effet de décomposition simple des caractéristiques sociodémographique des femmes

Dans l'analyse des variables sociodémographiques en lien avec la baisse de la proportion des femmes victimes de violence, on note une prédominance de l'effet de comportement ou de performance sur l'effet de composition. Ce qui sous-entend que le changement de comportement des femmes constitue la principale source de tendance à la baisse des violences faites aux femmes.

En décomposant l'effet de performance selon chaque caractéristique sociodémographique, on comprendrait mieux l'apport de chaque modalité par variable à cette diminution. C'est d'ailleurs ce qui ressort des points ci-dessous.

a) Au niveau de la commune de résidence

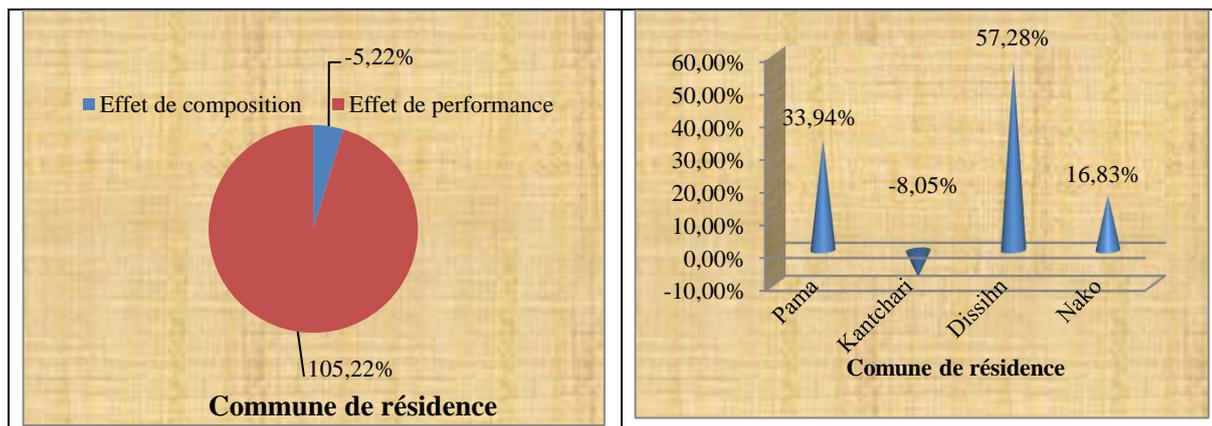
Généralement, le milieu de résidence étant le lieu où vit habituellement la femme peut avoir un effet sur le fait que la femme soit ou non victime de violence. En effet, d'un milieu à un autre au regard de la composition démographique la qualité de l'offre sociale en matière de protection envers les femmes, celles-ci peuvent être moins sujettes à la violence que les femmes d'un autre milieu.

De façon générale, selon la commune de résidence, on observe une diminution de la prévalence des femmes victimes de violence de 19,2%.

L'analyse de la décomposition simple de la commune de résidence à travers le graphique 1.1 montre que la diminution de la prévalence de femmes victimes de violences conjugales est plus due à un effet de performance (105,22%) qu'à un effet de composition (-5,22%). Cette baisse peut donc être attribuée aux femmes résidant dans la commune de Dissihn à 57,3%. Quant aux femmes résidant à Kantchari, leur contribution à la baisse de la prévalence des femmes victimes de violences est négative à 8,1%. La contribution positive des femmes de Pama et Nako sont respectivement de 33,9% et 16,8%. Nako et Dissihn, étant des communes de la région du Sud-Ouest contribuent à plus de 74% à cette diminution. Est-ce à dire que l'environnement et la composition de ces deux communes y est pour quelque chose ?

Dissihn et Nako sont deux communes situées le long de frontières internationales avec un pays comme le Ghana. Nous savons que les médias de proximités de ces deux pays sont également répandus dans ces communes en plus du fait qu'elles soient de carrefours internationaux qui facilitent des échanges internationaux.

Graphique 1.1 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon la commune de résidence et contribution des catégories à la baisse de la prévalence des violences faites aux femmes



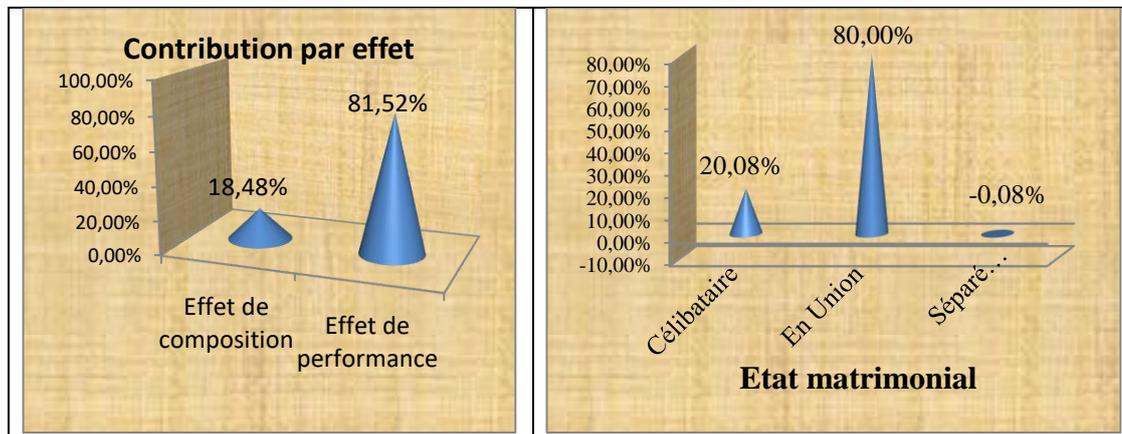
b) Effets liés à l'état matrimonial

Comment le statut matrimonial de la femme peut-il contribuer à la baisse de la prévalence des violences domestiques dont elles sont victimes ?

Plus une femme vit en union plus elle serait sujette à vivre une violence domestique si on convient que le conjoint est le premier auteur des violences domestiques. Ainsi on penserait que le degré d'exposition d'une femme aux violences est plus élevé si elle vit en union.

En observant les données issues des enquêtes de 2015 et 2018, on se rend compte que la prévalence des violences faites aux femmes a diminué de 19,2 points de pourcentage. Selon le graphique 1.2 cette baisse serait liée à un effet de performance (81,52%). De cet effet de performance, les femmes étant en union, avec 80,0%, contribuent plus à cette baisse que les femmes célibataires (20,1%). La contribution des femmes séparées, c'est-à-dire celle étant divorcées ou veuves est pratiquement nulle (-0,08%). Cette situation contredit l'hypothèse selon laquelle, plus une femme est en union plus son degré d'exposition aux violences domestiques est élevé du fait qu'elle vivrait avec un conjoint qui généralement est présenté comme étant l'auteur.

Graphique 1.2 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon l'état matrimonial et la contribution des catégories de l'état matrimonial à la baisse de la prévalence des violences faites aux femmes



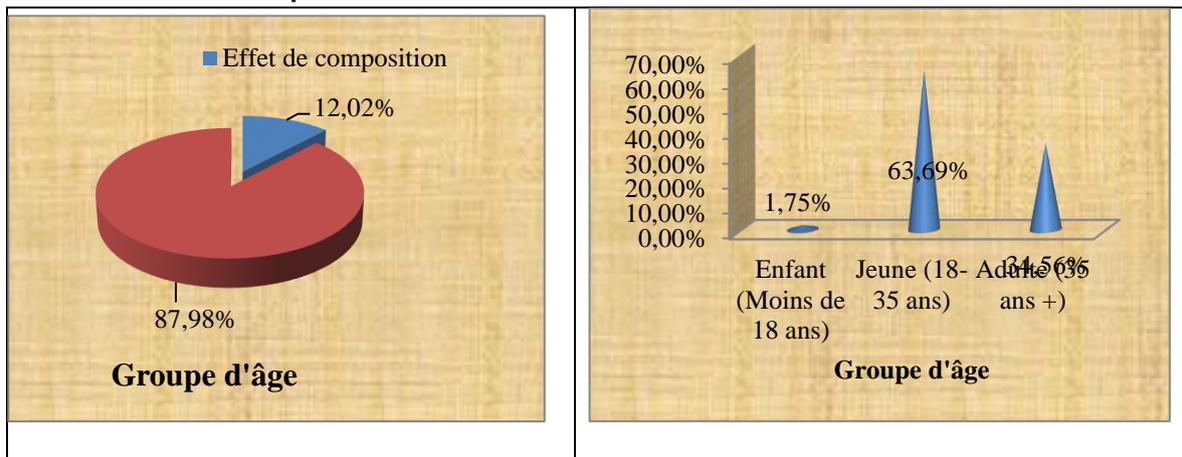
c) Effets liés aux groupes d'âges

Plus on est jeune, plus on est susceptible de subir la violence domestique. Plus on est adulte, plus on a un pouvoir élevé de prise de décision et par conséquent on est moins susceptible de subir la violence.

Sur la période 2015-2018, on observe une diminution de la prévalence des violences faites aux femmes d'environ 22 point de pourcentage. Cette diminution est plus due à un effet de performance (environ 88%) plus qu'à un effet de composition (12,0%) ce qui se traduit par l'effet des différentes interventions orientées vers les groupes d'âges spécifiques.

En observant les modalités liées à l'effet de performance on se rend compte que cela est plus du fait des jeunes femmes de 18 à 35 ans dont la contribution est d'environ deux tiers. La contribution des femmes adultes à cette diminution est d'environ 35% alors que celle des enfants est d'à peine 1,8% (Confère graphique 1.3).

Graphique 1.3 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon le groupe d'âge des femmes et contribution des catégories liées aux groupes d'âge à la baisse de la proportion des femmes victimes de violence domestique



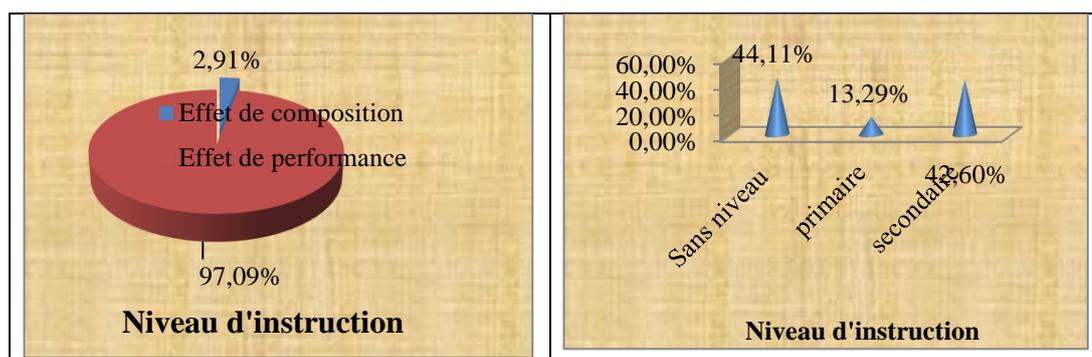
d) Effets liés au niveau d'instruction

Plus la femme a un pouvoir de prise de décision élevé, moins elle est sujette à subir les violences car étant dans les dispositions d'interagir positivement avec son conjoint, qui d'ailleurs est présenté comme premier acteur de violence domestique.

L'un des éléments constitutifs du pouvoir de prise de décision de la femme est le niveau d'instruction. C'est donc dire que plus le niveau d'instruction est élevé, plus le pouvoir de prise de décision de la femme est élevé et moins elle est sujette à la violence.

Sur la période 2015-2018, on observe une diminution de 19,4 point de pourcentage la prévalence des femmes victimes de violence domestique en lien avec le niveau d'instruction. Cette diminution, avec 97,1% est plus liée à un effet de performance qu'à un effet de composition (2,9%). La contribution de chacune des modalités du niveau d'instruction se présente de la façon suivante : Les femmes sans niveau d'instruction (44,1%), les femmes du niveau d'instruction primaire (13,3%) et les femmes du niveau d'instruction secondaire ou plus (42,6%). C'est donc dire que les femmes sans niveau d'instruction et celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus ont individuellement contribué à hauteur de chance sur dix à la réduction de la prévalence des violences faites aux femmes. Si tant est-il que pour les femmes qui ont un niveau d'étude secondaire cela semble compréhensible, c'est la contribution des femmes sans niveau d'instruction, au regard de leur vulnérabilité supposée qui suscite des interrogations.

Graphique 1.4 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon le niveau d'instruction des femmes et Contribution des catégories liées au niveau d'instruction à la baisse de la proportion des femmes victimes de violence domestique

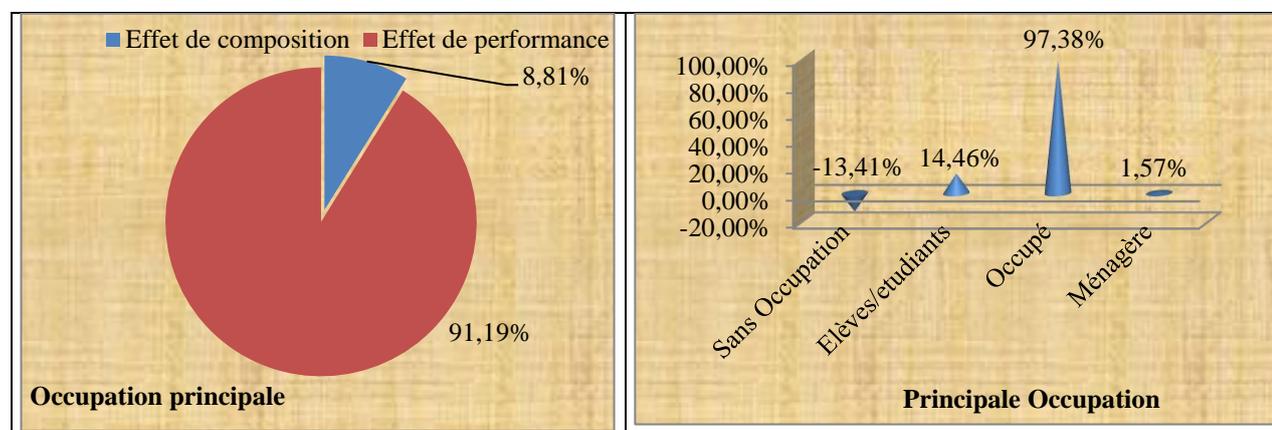


e) Effets liés de la principale occupation

L'autre variable constitutive du pouvoir de prise de décision est l'occupation principale. Pour dire que le fait pour une femme d'être occupée contribuerait au mieux à la réduction de la prévalence des violences qui lui sont faites. La baisse observée de la prévalence des violences faites aux femmes sur les trois années d'observation est d'environ 19 points de pourcentage. Tout comme les caractéristiques sociodémographiques évoquées plus haut, la diminution de la prévalence est plus liée à l'effet de performance (91,2%) qu'à celui de composition (8,8%). Cette diminution est plus le fait du statut d'occupation de la femme (97,4%) plus qu'à tout autre statut tels que le fait d'être élève ou étudiante (14,5%) ou ménagère (1,6%). Les femmes qui sont sans occupation ont une contribution négative à la réduction de la prévalence des violences faites aux femmes.

La forte contribution du statut d'occupation à la réduction de la prévalence de violences faites aux femmes confirme l'hypothèse selon laquelle plus le pouvoir de prise de décision de la femme, à travers le fait qu'elle soit occupée, est élevé, moins elle est sujette à la violence.

Graphique 1.5 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon l'occupation principale des femmes et Contribution des catégories liées à l'occupation principale à la baisse de la proportion des femmes victimes de violence domestique

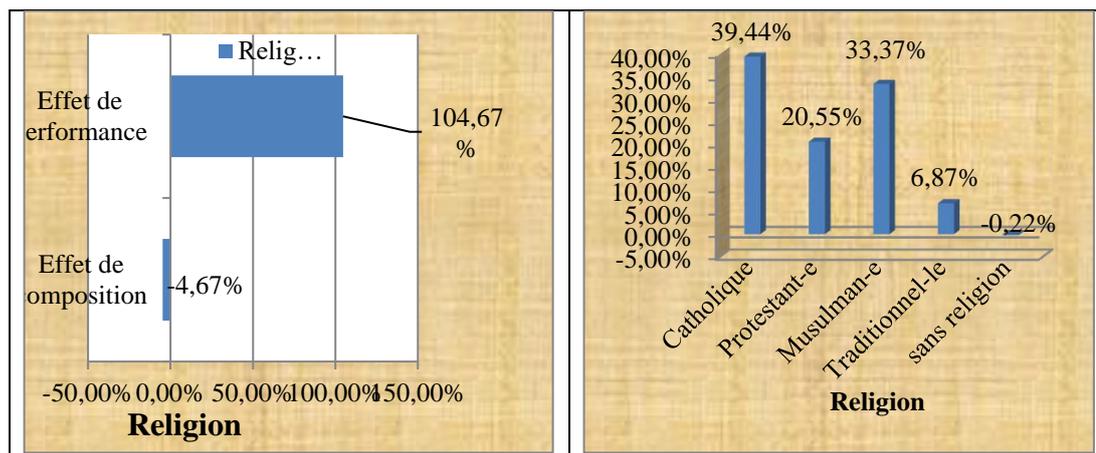


f) Effets liés à la religion

En quoi la religion d'appartenance peut-elle contribuer à la diminution de la violence domestique faite aux femmes ?

De façon générale, selon la religion on observe une diminution de la prévalence de violence faites aux femmes entre 2015 et 2018 de 19,7 point de pourcentage. Et cette diminution est liée à l'effet de performance (104,7%). Toutes les modalités de la variable religion, à des degrés divers, ont contribué à cette diminution. Les quotes-parts par modalité sont : catholiques (-39,4%), Protestantes (20,6%) musulmanes (33,4%), religion traditionnelles (6,9%). Les femmes sans religion, avec -0,2% ne contribuent pas à cette réduction.

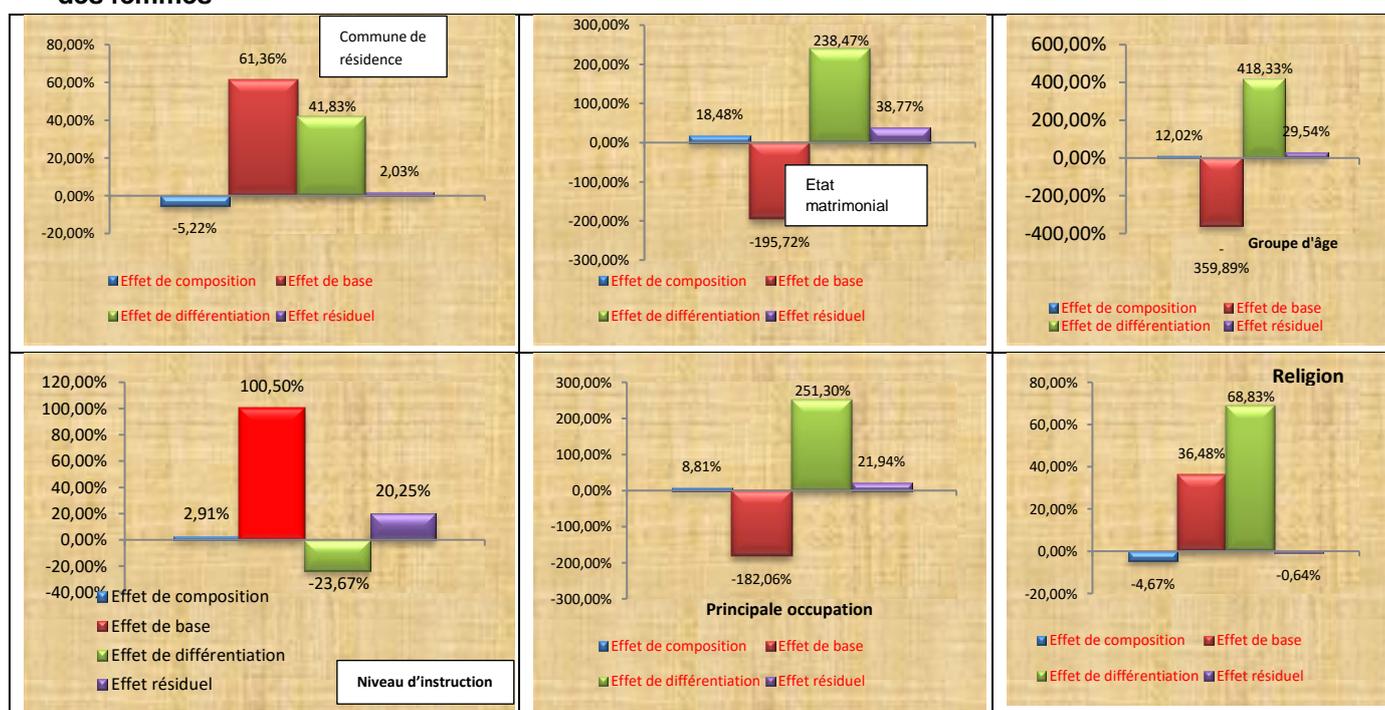
Graphique 1.11 : Décomposition de la prévalence des violences faites aux femmes selon l'occupation principale des femmes et Contribution des catégories liées à l'occupation principale à la baisse de la proportion des femmes victimes de violence domestique



3.2 Effet de la décomposition avancée liée aux caractéristiques sociodémographiques (Commune de résidence, état matrimonial, groupe d'âge, niveau d'instruction, principale occupation et la religion)

L'analyse de la décomposition avancée à la suite de la décomposition simple montre que pour des variables telles que la commune de résidence et le niveau d'instruction le changement observé n'est en grande partie qu'une conséquence de la diminution de la prévalence des femmes victimes de violences domestiques de base liée à la performance des interventions observées dans les régions concernées avec les interventions des acteurs sur le terrain. Pour des variables telles l'état matrimonial, les groupes d'âge, la principale occupation et la religion la baisse est plus le fait des effets différentiels de la baisse de prévalence.

Graphique 2.1 : Décomposition de l'effet de performance selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes



Conclusion

A travers cet article il s'agit de mesurer la place des variables sociodémographiques dans la baisse de la prévalence de la violence faite aux femmes dans les communes de Kantchari et Pama dans la région de l'Est et les communes de Nako et Dissihn au Sud-Ouest du pays. L'analyse a porté sur la durée de trois années qui correspond pour la plupart du temps sur la durée de vie d'intervention de certains projets et programmes de développement local de protection de la femme et de l'enfant.

L'analyse des résultats obtenus à partir de la méthode de décomposition montre une prédominance de l'effet de comportement ou de performance des groupes socio-économiques sur la tendance des violences faites aux femmes. La baisse étant liée à l'effet de comportement, la première conclusion déductible est imputable à l'intervention des projets et programmes au nombre desquels on peut citer le Programme santé sexuel et droits humains (PROSAD) dont un large volet a été consacré à la promotion des droits de la femme.

Ces résultats ne devraient pas pour autant faire de l'ombre aux actions fortes en vue de la baisse importante de la prévalence des violences faites aux femmes :

- La prépondérance de l'effet de base des violences faites aux femmes suggère des politiques visant à améliorer la performance du système national de protection de la femme ;
- La prépondérance de l'effet différentiel de violences faites aux femmes suggère des actions visant à améliorer l'accès des femmes en situation de vulnérabilité aux instruments de protections et de défenses de leurs droits.

Bibliographie à compléter

- **Eloundou – Enyegué et Giroux, S. C.** (2010), Comprendre le changement social. Apports des méthodes de décomposition, Panel UIESP sur le renforcement de la formation démographique en Afrique Francophone, Imprimerie Médiat, Yaoundé, Cameroun, 74p.
- **Da costa L. U. et Gupta N.** (2007), Comprendre les dynamiques de l'utilisation des contraceptifs oraux au Brésil: facteurs associés avec l'interruption, l'échec et le changement de méthode contraceptive, Cahiers québécois de démographie, Vol. 36, no 1, Printemps 2007, p. 111-128.
- **BELANGER S.** (1998), Une approche multifactorielle de la violence conjugale, Revue Intervention, no 106, avril 1998.
- **CHOUALA Y. A.** (2008), « La « belle famille » et « la famille élargie » : Acteurs des violences conjugales et domestiques dans les foyers Camerounais », *Bulletin de l'APAD* (<http://apad.revues.org/3063>)
- **KANSIE E.** (2012), « Lutte contre les violences faites aux femmes au Burkina Faso: Les acteurs plaident pour l'implication des leaders religieux et coutumiers », UNFPA – Burkina Faso, 31 Novembre 2012.
- **OMS** (2013), « Violence à l'encontre des femmes: un problème mondial de santé publique d'ampleur épidémique », Communiqué de presse, Genève, 20 Juin 2013.
- **UNICEF** (2001), « Le mariage précoce », Digest Innocenti n°7, Mars 2001, 28 p
- **Kaboré O.** (1987), « Paroles de femmes (Moose, Burkina Faso) », In: Journal des africanistes, tome 57 fascicule 1-2, pp. 117-131, Persée, 131 p.
- **AMNESTY INTERNATIONAL** (2004), Turquie, les femmes et la violence au sein de la famille, 67 p.
- **BOUCHON M.** (2009), Approche pratique : violences faites aux femmes>> genre, culture et sociétés, Médecins du Monde, 115 p.
- **HAMZA N.** (2006), Les violences basées sur le genre : Manuel de formation à l'attention des écoutantes du réseau Anaruz, Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de Violences, 110 p.
- **NATIONS UNIES** (2011), Supplément au Manuel de législation sur la violence à l'égard des femmes: « Pratiques préjudiciables » à la femme, Département des affaires économiques et sociales, Division de la promotion de la femme, 37 p.
- **OMS, LSHTM** (2010), Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données, Genève, 101 p.
- **SIGRUN H.** (2004), « Profil genre du Burkina Faso : vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso », Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement, 91 p.
- **KUKER O.** (2005), Causes de la persistance d'une situation de violence conjugale, Mémoire Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant du Service Social, Institut Supérieur Social de Mulhouse, Strasbourg, 56 p.
- **LAMY C.** (2007), Profil clinique des femmes victimes de violences conjugales psychologiques, Thèse de Doctorat en Médecine, Université François Rabelais, Académie d'Orléans-Tour, 179 p.
- **SAWADOGO P.** (1999), Thomas Sankara et la condition féminine : un discours révolutionnaire ? Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales, 87 p.
- **ADP** (1996), Loi no. 043/96/adp du 13 novembre 1996 portant code pénal, Ouagadougou, 114p.
- **ADP** (1997), Constitution du Burkina Faso, Ouagadougou, 62 p.
- **AJF/BF** (2012), Le rapport sur la situation des droits de la femme et de la jeune fille au Burkina Faso, Ouagadougou, 97 p.
- **CONAPO** (2000), Politique Nationale de Population du Burkina Faso, Revision n°1, Ministère de l'Economie et de Finance, Ouagadougou, 47 p.
- **COUTANCEAU R. et al.** (2006), Auteurs de violences au sein du couple : prise en charge et prévention, Groupe de travail, 27 p.
- **EDSBF-MICS IV** (2010), Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010, INSD, 501 p.
- **KABORE W. et YARO Y.** (2008), Etude de base du programme conjoint« Violence à l'égard des femmes au Burkina Faso », Réseau Inter Agences sur les Femmes et l'Egalite des Genres, Rapport préliminaire, 42 p.
- **MPF** (2006), Plan d'action pour la promotion de la femme 2006-2010, 75 p.
- **UNFPA** (2012), Rapt des filles dans la région de l'Est du Burkina Faso, Ouagadougou, 119 p.

- **YARO Y. et al. (2007)**, Etude de base sur les droits des femmes, les violences faites aux femmes et le recours aux services juridiques dans la zone d'intervention du PROSAD, Programme Sante Sexuelle, Droits Humains (PROSAD), rapport final, Ouagadougou, 86 p.
- **Bonkougou Z., CONGO Z. et al. (2011)**, Comprendre les violences faites aux femmes et les MGF dans le Sud-ouest et l'Est du Burkina Faso à partir d'une approche novatrice : le dialogue en famille, communication(Sixième Conférence africaine sur la population La population africaine : passée, présent et futur ; Ouagadougou du 5 au 9 décembre 2011)
- **BONKOUNGOU Z. et LOUGUE S. (SD)**, La prévalence et les conséquences de la violence basée sur le genre
- **CBDF (2007)**, La Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme (<http://courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Burkina/CBDF/CBDF.html>)
- **JOSSE E. (2007)**, Les violences conjugales : Quelques repères, Document de formation à l'intention des professionnels algériens en charge des femmes victimes de violences conjugales Algérie, Alger, Octobre 2007 (<http://www.resilience-psy.com>)
- **NATIONS UNIES (2007)**, Les violences faites aux femmes du Burkina Faso, Programme Volontaire de Nations Unies (<http://www.unv.org/fr/activites/pays/burkina-faso/doc/les-violences-faites-aux.html>)
- **OMS (2012)**, Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : Conséquences sur la santé (<http://apps.who.int/iris/handle/10665/86256?locale=fr>)
- **OUEDRAOGO M. (2011)**, Radioscopie des violences faites aux femmes au Burkina Faso (http://edhburkina.blogspot.com/2011/05/radioscopie-des-violences-faites-aux_10.html)
- **PINTO R. S. (2009)**, « Les violences faites aux femmes en Afrique de l'Ouest : Une même lutte, plusieurs visages », Quebec, Oxfam. (http://www.afeas.qc.ca/wp-content/uploads/2009/08/Oxfam2009_violence.pdf.)
- **SAMLMONA M. (2014)**, Violences faites aux femmes et psychotraumatismes (<http://www.memoiretraumatique.org>)
- **SISTACH D. (2011)**, Des violences faites aux femmes, Fragments sur les temps présents (<https://tempspresents.com/2011/06/13/dominique-sistach-violences-femmes/>)
- **UNFPA (2002)**, Femmes victimes de violences, Niger, (<http://niger.unfpa.org/genre-violence.htm>)
- **WIKIPEDIA (2011)**, Crime d'honneur (https://fr.wikipedia.org/wiki/Crime_d%27honneur)
- **ZOMA D. S. (2014)**, L'exclusion sociale pour allégation de sorcellerie, une violence faites aux femmes (<http://www.genreenaction.net/L-exclusion-sociale-pour-allegation-de.html>)